

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Lead(II) nitrate

FDS-nombre : 000000020926

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.
Selon l'article 14 (1) du Règlement REACH (CE) n° 1907/2006,
il n'est pas nécessaire d'effectuer une estimation de
l'exposition ni une caractérisation des risques.

Nom Chimique : dinitrate de plomb

No.-Index : 082-001-00-6

Numéro d'Enregistrement
REACH : 01-2119492475-28

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Pour plus d'informations, : PMTEU Product Stewardship:

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

veuillez prendre contact avec: SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)
H302 Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë Catégorie 4 - Inhalation
H332 Nocif par inhalation.
Lésions oculaires graves Catégorie 1
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation cutanée Sous-catégorie 1B
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 1A
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
Cancérogénicité Catégorie 2
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Mention d'avertissement	:	Danger	
Mentions de danger	:	H302 + H332 H317 H318 H351 H360Df H372 H410	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	P201 P273 P280 P301 + P330 P302 + P352 P304 + P340 P305 + P351 + P338 P308 + P313	Se procurer les instructions avant utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

2.3. Autres dangers

Le plomb peut endommager la fonction rénale, le système hématopoïétique et l'appareil génital.
Résultats des évaluations PBT et vPvB, voir le chapitre 12.5.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
dinitrate de plomb	10099-74-8 082-001-00-6 01-2119492475-28 233-245-9	Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Acute Tox. 4; H332; Inhalation Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Repr. 1A; H360Df Carc. 2; H351 STOT RE 1; H372 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	100 %	Repr. 2; H361f:>= 2,5 % STOT RE 2; H373:>= 0,5 %

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Appeler un médecin.

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Contact avec les yeux:

Protéger l'oeil intact. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

Si une personne est susceptible d'avoir avalé cette substance, et est encore consciente, lui faire boire d'eau. La conduire immédiatement chez un médecin, munie de cette fiche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

oxydes d'azote (NO_x)

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec un risque d'éclatement suivi d'explosion

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

En cas d'incendie, le produit entretient la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Eviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit

lui-même ne brûle pas. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés

conformément à la réglementation locale en vigueur. Les récipients fermés peuvent être refroidis par

eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.
Éviter la formation de poussière.
Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Rejeter l'air d'évacuation uniquement par l'intermédiaire de séparateurs appropriés. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Utiliser le produit seulement dans un système fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène:

Prévoir des locaux distincts pour se laver, se doucher et pour le vestiaire. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Prendre les mesures nécessaires pour que les récipients ne tombent pas. Eviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
dinitrate de plomb	EU HCA1 TWA	0,15 mg/m3		
dinitrate de plomb	INRS (FR) VME	0,1 mg/m3 comme Pb		Règlement impératif (VRC)
dinitrate de plomb	BY MAC MAC TWA	0,05 mg/m3 comme Pb aérosol		
dinitrate de plomb	EU HCA2 SBLV	40 µg Pb/100 ml sang		
dinitrate de plomb	EU HCA2 STWA	0,075 mg/m3		
dinitrate de plomb	EU HCA2 BIOL	70 µg Pb/100 ml sang		
dinitrate de plomb	ME OELD MAC	0,15 mg/m3		
dinitrate de plomb	XK OEL 8H TWA	0,15 mg/m3		
dinitrate de plomb	BY MAC MAC TWA	0,05 mg/m3 comme Pb aérosol		
dinitrate de plomb	EU HCA2 SBLV	40 µg Pb/100 ml sang		
dinitrate de plomb	EU HCA2 STWA	0,075 mg/m3		
dinitrate de plomb	EU HCA2 BIOL	70 µg Pb/100 ml sang		

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

dinitrate de plomb	ME OELD MAC	0,15 mg/m3		
dinitrate de plomb	XK OEL 8H TWA	0,15 mg/m3		

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition
VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):
MAC TWA - 8-heures TWA (MAC):
SBLV - Valeur limite biologique pour la surveillance médicale :
STWA - TWA (40 h) limite d'exposition à l'air pour la surveillance médicale :
BIOL - Valeur limite biologique:
MAC - Valeur de concentration maximale autorisée:
8H TWA - 8-hour TWA:

Valeurs DNEL/PNEC

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

dinitrate de plomb					donnée non disponible
--------------------	--	--	--	--	-----------------------

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
dinitrate de plomb	Eau douce: 0,0031 mg/l	
dinitrate de plomb	Eau de mer: 0,0035 mg/l	
dinitrate de plomb	Station de traitement des eaux usées: 0,1 mg/l	
dinitrate de plomb	Sédiment d'eau douce: 174 mg/kg dw	
dinitrate de plomb	Sédiment marin: 164 mg/kg dw	
dinitrate de plomb	Sol: 212 mg/kg dw	

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Entreposer séparément les vêtements de travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Utiliser le produit seulement dans un système fermé.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,6 mm

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Vêtement de protection

Blouse

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	solide
Couleur	:	blanc cassé
Odeur	:	inodore
poids moléculaire	:	331,21 g/mol
Point de fusion (décomposition)	:	458 - 459 °C à 1.023 hPa Méthode: 92/69/EEC, A.1

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Point/intervalle d'ébullition	:	Se décompose par chauffage.
Inflammabilité	:	Ce produit n'est pas inflammable. Méthode: Inflammabilité (solides)
Limite d'explosivité, supérieure	:	Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	:	Non applicable
Point d'éclair	:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	:	Non applicable
Température de décomposition	:	470 °C Température de décomposition
pH	:	acide
Température d'auto-inflammabilité	:	400 °C
Viscosité, cinématique	:	Non applicable
Hydrosolubilité	:	486 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Densité	:	4,49 g/cm ³ à 20,1 °C
Masse volumique apparente	:	env. 2.900 kg/m ³
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : Non applicable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2. Stabilité chimique

>470 °C
Température de décomposition

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de toute contamination.
Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Tenir à l'écart des matières combustibles.

10.5. Matières incompatibles

donnée non disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux
fumées d'oxydes métalliques toxiques
Gaz nitreux

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

sexe: mâle et femelle

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Toxicité aiguë par inhalation:

Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Irritation de la peau:

Espèce: Epiderme humain reconstitué (RHE)

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Méthode: Ligne directrice 439 de l'OCDE pour les essais

Irritation des yeux:

Résultat: Risque de lésions oculaires graves.

Méthode: Ligne directrice 437 de l'OCDE pour les essais

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Toxicité à dose répétée:

Note: Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Cancérogénicité:

Espèce: non spécifié

Note: Classification conclusive et en soutenant (Ref: REACH Dossier - ECHA disseminated data)

Toxicité pour la reproduction:

Espèce: non spécifié

Remarques: Le produit est classé conformément à l'annexe VI de la directive 1272/2008 / CE.

Danger par aspiration:

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

donnée non disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
donnée non disponible

Autres informations:

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

Peut causer des malformations congénitales.

Les composés de plomb peuvent être absorbés par ingestion, par inhalation et par contact avec la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Essai en statique

Espèce: *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

Valeur: 0,107 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

NOEC

Essai en dynamique

Espèce: *Salvelinus fontinalis* (Saumon de fontaine)

Valeur: 0,0394 mg/l

Durée d'exposition: 84 jr

Toxicité des plantes aquatiques:

NOEC

Taux de croissance

Essai en statique

Espèce: *Skeletonema costatum* (diatomée marine)

Valeur: 0,0227 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

LOEC

Taux de croissance

Essai en statique

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Espèce: Skeletonema costatum (diatomée marine)
Valeur: 0,0443 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CL50

Essai en statique

Espèce: Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)

Valeur: 0,5968 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1469

IMDG:1469

IATA:1469

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:NITRATE DE PLOMB

IMDG:LEAD NITRATE

IATA:Lead nitrate

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 5.1 (6.1)

IMDG: 5.1 (6.1)

IATA: 5.1 (6.1)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: II

IMDG: II

IATA: II

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID: oui

Polluant marin: oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe XVII		Ce produit contient un ingrédient conforme de l'Annexe XVII de la Réglementation REACH 1907/2006/CE.
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : E1: Danger pour l'environnement aquatique	Quantité: 100 t Quantité: 200 t	
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit contient de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

France	+33(0)145425959	Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Grèce	+30 210 779 3777	Slovénie	+386 1 400 6051
Hongrie	(+36-80)201-199	Espagne	+34915620420
Islande	5432222	Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Irlande	+353(1)8092166	Suisse	145
Italie	0382 24444	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

dinitrate de plomb : H302 Nocif en cas d'ingestion.
H332 Nocif par inhalation.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Lead(II) nitrate

228621-100G

Version 2.1

Date de révision
30.06.2022

Remplace 1

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne

CAS Chemical Abstracts Service

DNEL Derived no effect level

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.